



Monsieur Claude Wiseler

Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 27 juillet 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à *Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics* **concernant la sécurité routière sur la N14 au centre de Heffingen.**

La N14 est une route nationale très fréquentée qui traverse le centre de Heffingen. À proximité immédiate se trouvent notamment l'école, la maison relais, la salle des fêtes ainsi que plusieurs infrastructures communales et associatives.

Cette situation pose des problèmes de sécurité, en particulier pour les piétons et les enfants qui doivent traverser la route. Avec l'agrandissement prévu des infrastructures scolaires, le nombre de déplacements à pied dans ce secteur devrait encore augmenter.

L'Administration des ponts et chaussées prévoit également la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation sur les routes étatiques à l'intérieur des localités. Celles-ci peuvent notamment prendre la forme de limitations de vitesse, d'aménagements constructifs ou d'une réorganisation de l'espace routier en faveur des piétons et de la mobilité active.

Il paraît dès lors nécessaire d'examiner des mesures concrètes afin de réduire la vitesse et de mieux sécuriser les traversées piétonnes sur la N14. Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

- 1. Des mesures visant à réduire la vitesse et à améliorer la sécurité des piétons ont-elles déjà été étudiées ou planifiées sur ce tronçon de la N14 ? Dans l'affirmative, quelles mesures sont envisagées et selon quel calendrier pourraient-elles être mises en œuvre ?**
- 2. Madame la Ministre entend-elle examiner, en concertation avec la commune de Heffingen, les mesures nécessaires pour mieux sécuriser ce tronçon, notamment au regard de l'agrandissement prévu des infrastructures scolaires ? Des aménagements tels qu'une réduction de la vitesse autorisée, une meilleure sécurisation des passages pour piétons ou un réaménagement de la chaussée sont-ils envisagés ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Meris SEHOVIC
Député